

# Compte-rendu conseil municipal du 17 janvier 2014

Présents : Christiane COLAS, Martial LOISY, Jacques SASSOT, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, , Gilles TABOULOT, Pierre CHAPUY, Florian VIALAR, Jean-Luc FROMONT, Martine MATHY, Marie-Claude MIGNOT.

Excusé : Didier FAUSSURIER

Absentes: Lydie LOUIS, Laure PERREAL

Secrétaire: Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 20 décembre 2013 et passe à l'ordre du jour.

## 1) Budget principal commune 2014 :

### Hervé Colas présente le budget primitif 2014.

Total des recettes prévisionnelles de fonctionnement : 636 324 €

Total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement : 636 324 € dont 122 328 € versés à la section investissement

Total des recettes prévisionnelles d'investissement : 382 828 €

Total des dépenses prévisionnelles d'investissement : 759 133.76 €

Soit un besoin de financement qui sera comblé par le report de crédit du compte administratif 2013 et par le recours à emprunts.

Le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

## 2) Budget assainissement 2014 :

Total des recettes prévisionnelles de fonctionnement : 70 677 €

Total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement : 70 677 €

Total des recettes prévisionnelles d'investissement : 53 147 €

Total des dépenses prévisionnelles d'investissement : 53 147 €

Le report de crédit du compte administratif 2013 n'est pas encore connu.

Le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

## 3) Fixation des parts communales fixe et variable du service public d'assainissement collectif :

Le conseil adopte les nouveaux tarifs suivants applicables au 01 avril 2014 :

- Part fixe : 24.97€ (contre 24.36€ en 2013)

- Part variable : 0.87€/m<sup>3</sup> (contre 0.85€ en 2013)

Et prend connaissance de l'évolution des tarifs Sogedo :

- Part fixe : 24,62€ (contre 24€ en 2013)

- Part variable : 0.318€/m<sup>3</sup> (contre 0.31€ en 2013)

## 4) Programme voirie 2014 :

Pierre Chapuy informe le conseil des avancées concernant le programme voirie :

- Chemin de la sapinière : devis Communauté de communes revu à la baisse d'environ 10 000€

- Cheminement piéton route de Vandeins : devis Communauté de communes de 4 000€ auxquels il convient d'ajouter environ 3 000€ pour une extension.

Le programme 2014 est estimé à 70 000 € qui peut être financé par la dotation voirie de la communauté de communes de 71 000€.

Il est par ailleurs demandé au conseil de nommer la nouvelle voie qui desservira le parc d'activités de Cornaton : celle-ci sera appelée « route du Parc d'Activités ».

## 5) **Bâtiments communaux:**

Martial Loisy présente l'avancement des travaux et projet dans les bâtiments communaux:

- Appartements au dessus du local commercial:  
les cloisons et l'isolation sont réalisés, de même que la pose des menuiseries. La pose des carrelages et faïences sont à venir.
- Salle des fêtes :  
Le chauffe-eau installé récemment est déjà bouché: faire marcher la garantie.  
Les fenêtres ont été changées coté bar, restent les portes-fenêtres à installer prochainement.  
Il est projeté d'acheter un aspirateur.
- Mairie : Les travaux d'aménagement de la petite salle annexe ont débuté.

## 6) **Questions et communications diverses**

- Pompiers :
  - une liste de matériel à acheter a été transmise par mail : habits pour une nouvelle recrue, bips, jeux de clés... Le conseil souhaite qu'une demande soit formulée avec devis à l'appui.
  - Valentin Flamand et Patrick Adam ont été promus au grade de sapeur 1<sup>ère</sup> classe.
- La commissaire enquêtrice a rendu son rapport d'enquête publique sur la révision du PLU en vue de l'aménagement de la zone d'activité de Cornaton. Mme le Maire propose de réunir la commission PLU avec l'urbaniste de la Communauté de communes afin d'étudier les suites à donner.
- L'AG de l'association du fleurissement aura lieu le 31/01 à 14h.
- Suite aux événements survenus récemment à la salle des fêtes, aux dégâts occasionnés et au comportement de certains utilisateurs, Hervé Colas propose de réunir la commission associations pour revoir le règlement de la salle des fêtes.
- Une vente de fromage au profit de l'association du restaurant scolaire aura lieu le 15/02.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.